

RAPPEL DE L'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

En 2014, ClearSy a poursuivi sa prise d'engagements vis-à-vis des 10 principes fondateurs du Pacte Mondial des Nations Unies.

L'entreprise a avancé dans la formalisation de son sens éthique du travail au travers d'une charte de bonne conduite à destination de ses fournisseurs. Dans ce document, ClearSy explicite les pratiques auxquelles elle se refuse et dont elle ne veut en aucun cas se rendre complice, et, conséquemment, qu'elle ne peut accepter de la part de ses fournisseurs.

Notre politique sociétale continue d'être diffusée au sein de la société. Notre engagement contre le travail forcé, le travail des enfants ainsi que contre les discriminations est rappelé, ainsi que notre refus catégorique de toute forme de corruption. Cette politique est activement diffusée au sein de l'entreprise, afin de sensibiliser l'ensemble des salariés à cette problématique.

D'un point de vue environnemental, ClearSy cherche à progresser en s'appuyant sur sa politique environnementale qu'elle a mise en place en 2012. L'esprit de cette politique est de limiter l'empreinte environnementale autant qu'il est raisonnablement atteignable (ALARA - « As Low As Reasonably Achievable »). Elle est diffusée à l'ensemble des salariés via le réseau interne. Ses deux axes majeurs de progrès sont la réduction de la consommation électrique et celle de la consommation de papier.

Parallèlement à cette réduction de consommation, l'entreprise a mis à disposition de ses salariés des tasses afin de limiter l'usage des ustensiles jetables. Pour les invités, les gobelets en carton paraffiné ont été préférés à ceux en plastique et il est proposé à leurs utilisateurs de les conserver pour la durée de la journée.

Les objectifs pour l'année 2015 sont les suivants :

- Poursuivre notre effort de réduction de nos consommations de papier et d'électricité.
- Aider nos fournisseurs à s'imprégner des valeurs de notre charte de bonne conduite.
- Imposer un usage éthique du matériel que nous prêtons à nos partenaires.

Thierry SERVAT

Président

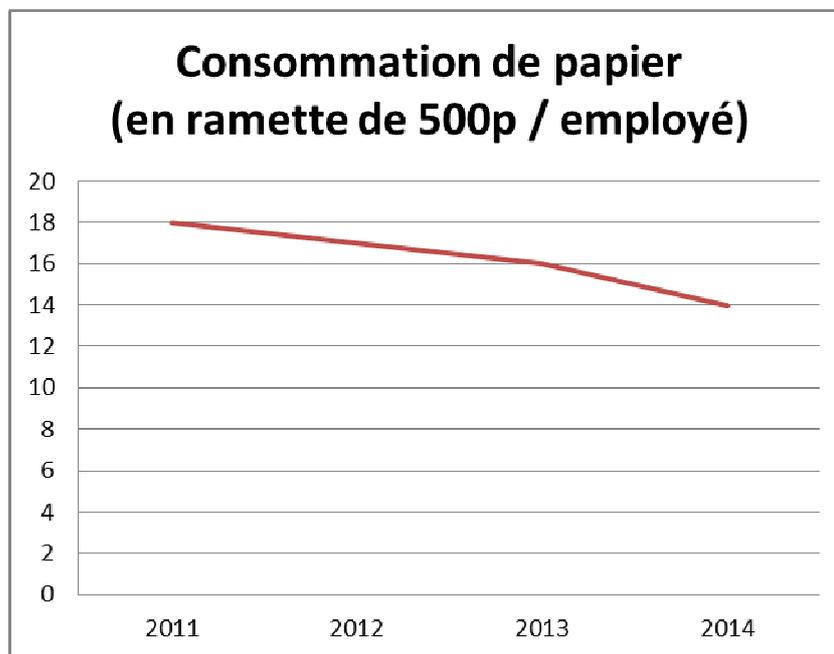
Le 13 avril 2015

II RÉSULTATS DE NOS ACTIONS

II.1 Environnement

II.1.1 Consommation de papier

2014 a été, pour ClearSy, l'année de la mise en œuvre d'une diminution active de la quantité de papier consommé. Cette diminution de la quantité de papier consommé vient notamment d'une virtualisation d'une partie des activités administratives, telles que les demandes de congés et les comptes rendus d'activité du personnel. Cette tendance devrait s'accroître davantage en 2015.

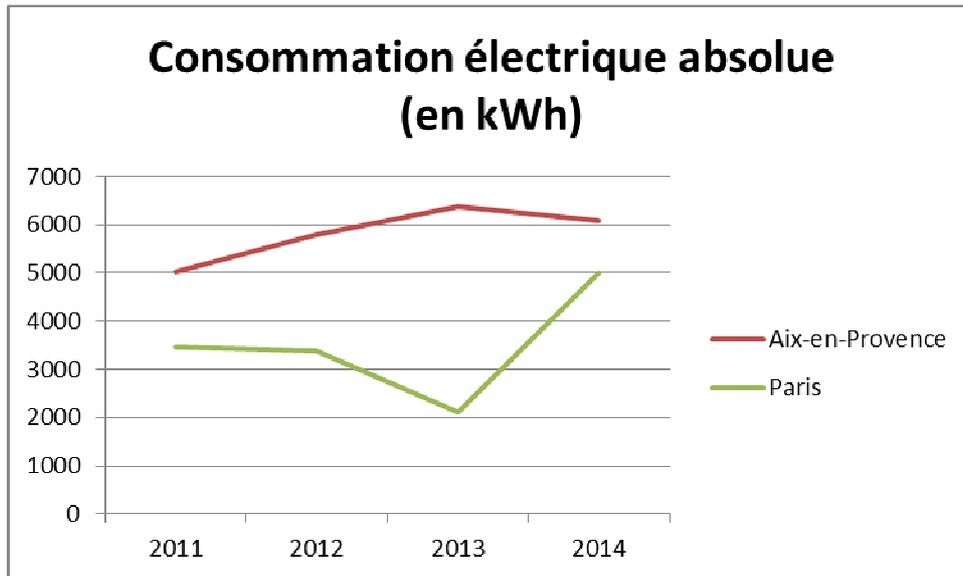


La dématérialisation de l'activité de relecture de documents au moyen d'écrans supplémentaires s'est poursuivie en 2014. Cette action a probablement participé à l'augmentation de la consommation électrique de ClearSy (en plus de la mauvaise isolation thermique des locaux).

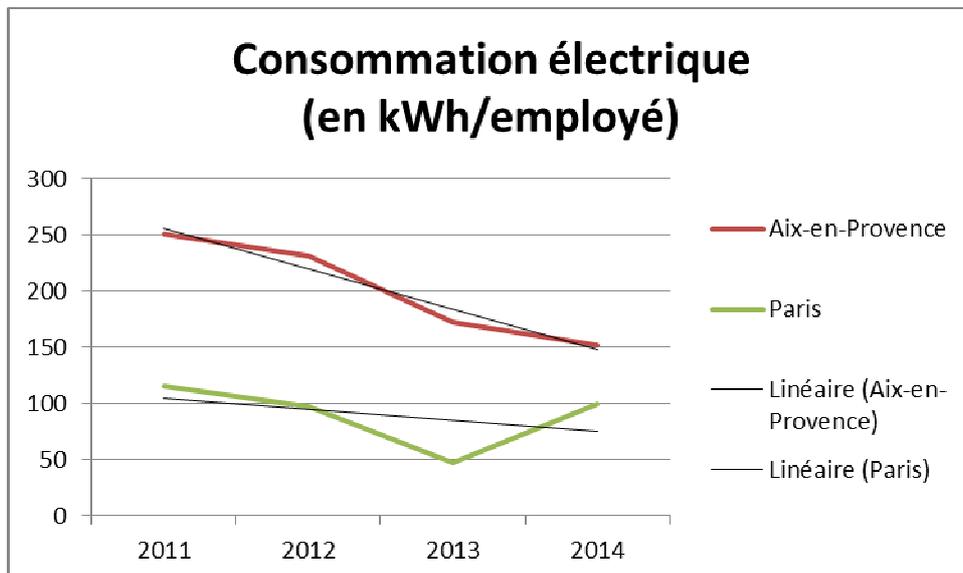
ClearSy poursuit donc sa dynamique de diminution des impressions de documents administratifs et techniques, dans le but de réduire durablement sa consommation de papier en modifiant ses habitudes.

II.1.2 Consommation électrique

Il est à noter que la forte croissance de ClearSy de 2011 à 2013 (25% par an en moyenne) ne se retrouve pas dans la consommation électrique, ce qui se constate en prenant la consommation électrique totale de chaque site rapportée au nombre d'employés sur le site en question, laquelle est en diminution constante.



L'augmentation de la consommation électrique de l'agence de Paris est essentiellement due à une mauvaise isolation thermique des locaux. Lors du choix des nouveaux locaux de l'antenne parisienne de ClearSy, une attention spéciale a été apportée à la bonne isolation thermique de ces nouveaux locaux. Cette préoccupation permet à ClearSy d'ambitionner une réduction de la consommation électrique de l'ordre de 5 % en 2015, malgré une augmentation de la surface.



Le travail de diminution de la consommation globale en électricité de ClearSy s'accompagne d'un effort portant sur la consommation par employé. En effet, ClearSy est convaincu que la mutualisation de certains moyens consommateurs d'énergie électrique peut aboutir à une économie à l'échelle du groupe.

Pour réduire les dépenses à l'échelle individuelle, la politique de sensibilisation des employés à l'extinction des lampes et ordinateurs lors des nuits, weekends et jours fériés se poursuit.

II.1.3 Consommation de plastique

La distribution gratuite de grandes tasses au personnel de ClearSy permet à tous les employés de participer activement à nos campagnes de réduction des déchets et de réduction de notre consommation de plastique.

Sur l'année 2012, ClearSy a économisé plus de 27000 gobelets à café jetables, ce qui représente plus de 190 kg de plastique.

Sur l'année 2013, ClearSy a économisé près de 40000 gobelets à café jetables, ce qui représente plus de 280 kg de plastique.

L'année 2014 a renouvelé la performance de 2013, avec une économie de près de 300 kg de plastique.

Depuis le début de l'opération de distribution systématique de tasses au personnel, c'est plus de 750 kg de plastique qui ont été économisés.

Cette réduction de notre consommation de plastique a un double impact positif sur notre empreinte environnementale. D'une part, ClearSy réduit d'autant sa production annuelle de déchets, ce qui diminue nos émissions indirectes de dioxyde de carbone. D'autre part, ces gobelets à café étant généralement fabriqués en polypropylène et ce plastique ne bénéficiant pas d'un réseau de recyclage efficace, leur bannissement de nos usages nous permet de reporter nos efforts de tri sur des matières qui sont plus efficacement recyclées.

II.2 Droits de l'Homme

Notre volonté de promouvoir le respect des Droits de l'Homme se retrouve dans notre politique de responsabilité sociétale qui rappelle nos engagements dans la matière, ainsi que notre refus de toute forme de corruption.

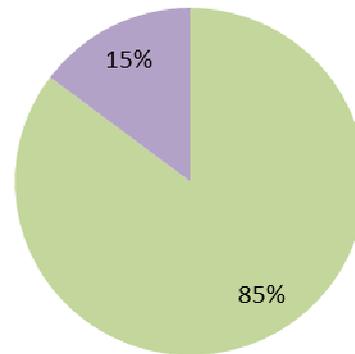
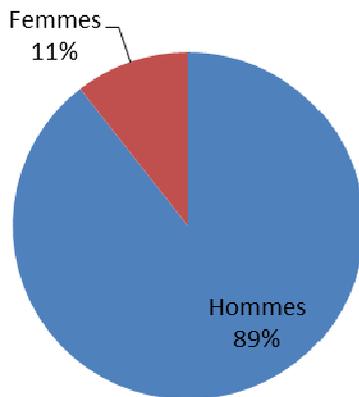
Cette politique de responsabilité sociétale, mise en place en 2013 est activement diffusée au sein de l'entreprise. Elle constitue le premier volet d'une action bipartite composée d'une étape de sensibilisation interne aux problématiques éthiques dans le monde du travail, et de la mise en place d'une charte de bonne conduite permettant d'impliquer nos fournisseurs dans notre démarche.

II.3 Normes internationales du travail

Une entreprise comme ClearSy se refuse depuis sa création à toute forme de discrimination ethnique, religieuse ou sexuelle. Les politiques de « discrimination positive » à l'embauche vont également à l'encontre de la philosophie de l'entreprise. De fait, l'ensemble des collaborateurs de ClearSy est traité sur un même pied d'égalité, notamment en termes de niveaux de rémunération.

Effectifs fin 2014 Répartition hommes/femmes

Effectifs fin 2014 Proportion de minorités visibles



Fin 2014, 11% de l'effectif de ClearSy est de sexe féminin et 15% de ce même effectif appartient à une minorité visible.

Les règles éthiques ClearSy nous amènent à refuser le travail des enfants dans l'absolu. Nous le refusons pour nous-mêmes et nous ne l'acceptons pas de la part de nos fournisseurs (il s'agit d'ailleurs d'une des pratiques qui ferait passer tout fournisseur y ayant recours sur la liste de nos fournisseurs interdits).

De même, nous refusons le travail forcé et le travail non rémunéré, au titre du respect des directives de l'Organisation Internationale du Travail, mais également au titre de notre philosophie. Pour nous, il y a incompatibilité entre le travail forcé et le travail de qualité attendu.

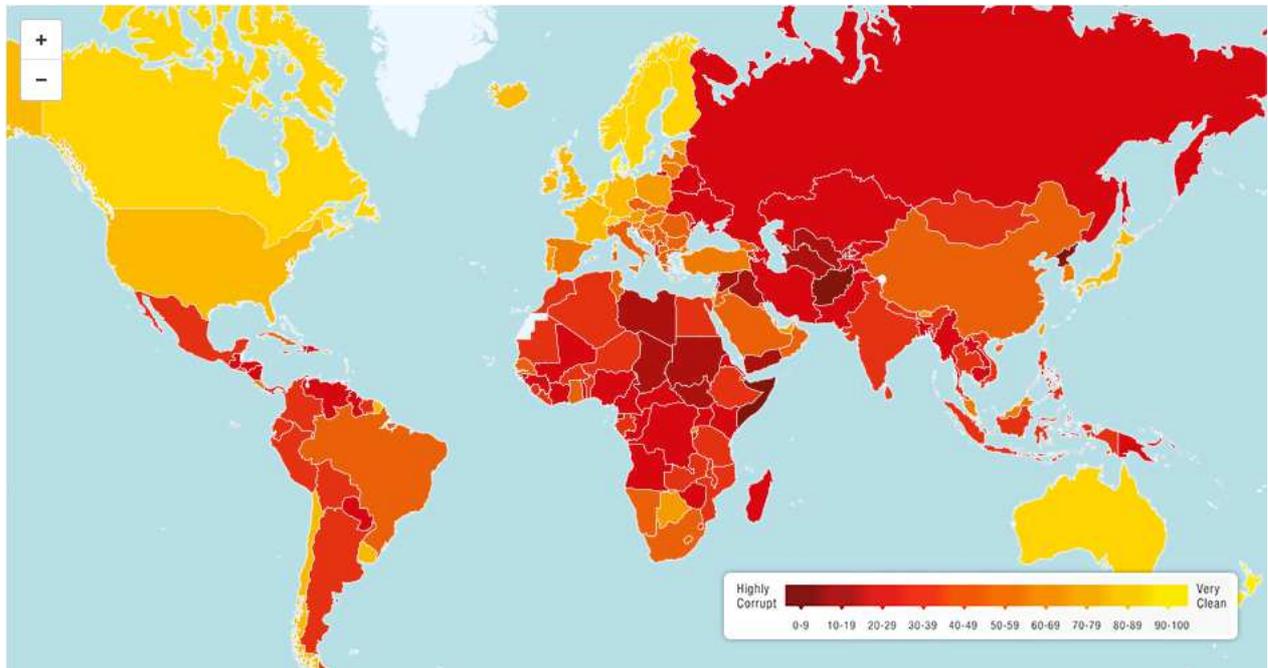
ClearSy reconnaît depuis sa création le droit à la négociation collective et à la libre association de ses salariés. Cette reconnaissance s'est illustrée par la formation d'un Comité d'Entreprise et d'un Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail pendant l'année 2013.

Ces trois points seront imposés dans la charte de bonne conduite imposée à nos fournisseurs, éditée en 2014.

II.4 Corruption

Dans le cadre de sa volonté d'ouverture à l'international, ClearSy est conscient de son exposition à la corruption et reste particulièrement vigilant en surveillant le niveau de risque des pays dans lequel l'entreprise intervient ou souhaite intervenir. En règle générale, notre vigilance croît avec ce niveau de risque.

Indice de perception de la corruption dans le monde en 2013 (source <http://www.transparency-france.org>)



Présence à l'international de ClearSy en 2014

